

RÉFECTIONS DE CHAUSSÉE

NIEUL-SUR-MER

Rues des Mottes et de l'Océan

Suite à la réalisation des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées, les réfections de voirie vont être engagées en collaboration avec la mairie Nieul sur Mer.

Ces interventions seront réalisées par l'entreprise EIFFAGE ROUTE, à compter du **lundi 05 Mai**, pour une durée d'**un mois** environ, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Les travaux seront réalisés en journée en **route barrée** et le **stationnement sera interdit** sur l'emprise des travaux.

Dans un premier temps, l'entreprise procédera à la préparatoire de voirie et reprise des accotements sur la rue de Mottes, puis dans un second temps de la rue de l'Océan.

Les **27 et 28 Mai**, l'entreprise procédera à la reprise des tapis de chaussée. Cette **opération condensée en 2 jours** pour minimiser les perturbations nécessitera la **fermeture de la circulation sur la rue des Mottes et la rue de l'Océan** dans l'emprise des travaux de renouvellement. Les accès piétons seront conservés.

Vous êtes invités à prendre vos dispositions afin de libérer les accès et de ne pas vous retrouver bloqués.

La collecte des déchets sera également perturbée. Des bacs d'apport volontaire seront mis à votre disposition aux extrémités du chantier.

Toutes les modalités de circulation sont présentées au verso du présent courrier.

Conscients de la gêne occasionnée, nous ferons le maximum pour éviter les nuisances, tout en assurant votre protection, ainsi que celle des intervenants.



RÉFECTIONS CHAUSSÉE : À PARTIR DU 05 MAI



Contact :
05 46 30 35 35
 aggro-larochele.fr





zone en travaux zone non accessible aux BOM bacs de regroupement sens de collecte possible BOM